

Sujet : [INTERNET] LA JARNE - Aire de grand passage des gens du voyage

De : jerome eisenbeis <famille.eisenbeis@gmail.com>

Date : 08/03/2024 10:07

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je ne suis pas du tout d'accord pour la réalisation de ce projet. La loi Besson prévoit ces aires de grand passage pour les rassemblements occasionnels et traditionnels. En quoi les migrations sur notre côte atlantique sont traditionnelles? Je ne suis pas d'accord pour que les habitants de l'agglomération de La Rochelle financent des points de vacances de plusieurs millions d'euros pour permettre à des gens sans aucun rapport avec notre collectivité de venir y passer quelques semaines presque gratuitement.

Je vous remercie de tenir compte de mon retour.

Bien à vous,

Maxime Eisenbeis